

CROSS OUEST-FRANCE

43ÈME ÉDITION / 16-18 JANVIER 2026

ARCHE DE LA NATURE - LE MANS



INSCRIRE MON ENTREPRISE

INFORMATIONS PRÉALABLES

Avant de vous lancer dans la démarche d'inscription de votre entreprise, voici quelques éléments à avoir en tête :

- L'offre Entreprises est destinée aux entreprises, aux collectivités, aux associations ayant une activité professionnelle.



Vous êtes **un club d'entreprise affilié à la FFA** et vous souhaitez intégrer le Challenge des Entreprises du Cross Ouest-France 2026 ? Contactez-nous !

- Pour bénéficier de l'offre Entreprises, l'entreprise doit obligatoirement souscrire à l'un des deux Packs **avec un minimum de 5 dossards**, toutes courses confondues (relais + 5km au Féminin + 10km Nature + trail semi-nocturne).
- L'inscription d'une entreprise à l'offre Entreprises est conditionnée par **l'acceptation du règlement du Cross Ouest-France 2026**. Nous vous invitons à le communiquer auprès des collaborateurs qui prendront part aux courses.
- Un collaborateur peut participer à plusieurs courses de l'offre Entreprises. Dans ce cas, il vaut plusieurs engagements (2 courses = 2 engagements et donc 2 dossards).
- Attention au timing d'inscription ! Avant le 30 novembre 2025 pour bénéficier de certains services et au plus tard le 11 janvier 2026.



ÉTAPE 1 - FORMULAIRE EN LIGNE

La processus d'inscription débute sur le site internet du Cross Ouest-France dans l'onglet "Entreprises" puis "J'inscris mon entreprise".

Lors de cette étape, vous devez compléter le formulaire en ligne :

- renseigner les informations relatives à l'entreprise
- choisir le Pack (Or ou Argent)
- confirmer certains services
- préciser le nombre de dossards par course

Cela nécessite **de mobiliser vos collaborateurs en amont** et de recenser le nombre de participants par course.



Avantage Pack Or : en cas de forfait d'un collaborateur, la garantie remplacement vous permet d'inscrire un autre collaborateur à sa place (jusqu'au 15/01/2026 inclus).

ÉTAPE 2 - VALIDATION DU DEVIS

Sur la base des informations renseignées dans le formulaire, un devis est édité et envoyé à l'entreprise pour validation et signature.

Le fichier d'inscription type est transmis **qu'après réception du devis signé**.



ÉTAPE 3 - INSCRIPTIONS

La dernière étape consiste à compléter le fichier d'inscription type.

Dans ce fichier, il faut renseigner, pour chaque participant :

- le Nom/Prénom
- le sexe
- la date de naissance
- le code postal & la ville de résidence
- l'email
- la ou les courses choisies
- le numéro d'attestation du Parcours Prévention Santé (PPS)

Dispositif qui remplace, pour les majeurs non-licenciés FFA, le certificat médical. **Le PPS est obligatoire** pour participer aux épreuves du Cross Ouest-France 2026.

Lien vers le PPS : pps.athle.fr

Le fichier d'inscription complet est à envoyer par mail à **cof.entreprises@gmail.com** :

- soit jusqu'au 30 novembre 2025 (inclus) pour bénéficier de certains services ;
- soit jusqu'au 11 janvier 2026 (inclus).

La facture sera transmise à réception du fichier d'inscription. **L'inscription est définitive uniquement après le paiement de celle-ci.**



EN RÉSUMÉ !



Soumettre le projet en interne,
communiquer auprès des collaborateurs
et recenser les participants



ÉTAPE 2

Valider le devis transmis



Participer à la 43ème édition
du Cross Ouest-France !

DÉBUT
SEPTEMBRE
2025

DATE-LIMITE
D'INSCRIPTION
11 JANVIER 2026

17 et 18
JANVIER
2026

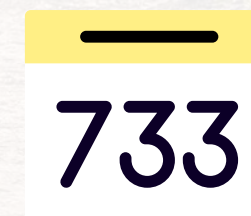
ÉTAPE 1

Remplir le formulaire en ligne
pour pré-inscrire votre entreprise



ÉTAPE 3

Inscrire les collaborateurs sur chaque
course et s'acquitter de la facture



CROSS OUEST-FRANCE

UNE QUESTION ? BESOIN D'UN CONSEIL ?
CONTACTEZ-NOUS !



COF.ENTREPRISES@GMAIL.COM